

Aborder les activités terrestres de l'Océan Indien occidental



L'excellence opérationnelle pour des résultats qui comptent

Titre du projet:	Aborder les activités terrestres de l'Océan Indien occidental (WIO-LaB)
Organisation responsable:	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Agences d'exécution:	PNUE/Secrétariat de la Convention internationale de Nairobi et l'UNOPS
Sources de financement:	Fonds pour l'environnement mondial (\$4,5 million) Gouvernement de la Norvège (\$3,4 million) Gouvernements impliqués dans la région de l'Océan Indien occidental (\$3,1 millions) Programme des Nations Unies pour l'environnement (\$380 000)
Budget total:	\$11.4 million in 2004–2009
Services de l'UNOPS:	Gestion de projets

Composée des états continentaux du Sud-ouest africain et des états insulaires de l'Océan Indien, la région de l'Océan Indien occidental (WIO) est le berceau d'une vie sauvage variée, sur terre comme sur mer, qui inclut de nombreuses espèces menacées telles que les tortues de mer ou les requins. C'est l'un des océans les plus sains au monde.



Système de gestion des eaux usées des lagunes à Mombasa, Kenya

Les écosystèmes côtiers et océaniques fournissent des services vitaux qui permettent aux communautés locales d'assurer leur bien-être et l'accès aux moyens de subsistance. Les espaces de pêche fournissent nourriture et revenus durables, et la mangrove permet d'éviter les inondations et l'érosion côtière et de purifier l'eau. De plus, l'attrait des touristes du monde entier pour la beauté des espaces naturels côtiers encourage l'économie de la région.

Les dégradations causées par l'urbanisation, les secteurs de l'industrie et de l'agriculture, la pêche commerciale et d'autres activités socio-économiques sont une source majeure d'inquiétude pour tous ceux qui vivent des bienfaits de ces environnements côtiers et océaniques. La pollution affecte directement la santé publique, et dégrade la qualité de l'eau. Le développement rapide des espaces côtiers détruit la mangrove, les prés sous-marins et les barrières de corail, provoquant ainsi une baisse dramatique des réserves de poissons et affectant ainsi la biodiversité.

La croissance démographique accroît la pression sur ces environnements, tandis que les estimations prévoient un doublement de la population des plus grandes villes de la côte ouest africaine d'ici à 2025.

Le projet WIO-LaB

La préservation de cette beauté naturelle et des biens et services que ces ressources côtières et maritimes fournissent aux populations nécessite des efforts de gestion particuliers et coordonnés. Malheureusement, la présence de priorités économiques divergentes, de difficultés propres à la gouvernance transnationale, et de capacités gouvernementales parfois insuffisantes, complique la situation.

Le PNUE a lancé le projet WIO-LaB en juillet 2004 pour aborder ces défis complexes. Le projet est financé conjointement par le Fonds pour l'environnement mondial (GEF), le Gouvernement de la Norvège, le PNUE, et par les autres Gouvernements impliqués dans la région de l'Océan Indien occidental : les Comores, le Kenya, Madagascar, la République de Maurice, le Mozambique, les Seychelles, l'Afrique du Sud et la Tanzanie.

Mis en œuvre par le PNUE et exécuté par le Secrétariat de la Convention internationale de Nairobi et l'UNOPS, le projet aide les Gouvernements participants et les institutions à développer leurs capacités et mettre en place les cadres réglementaires nécessaires à une gestion efficace des écosystèmes. Plus particulièrement, le projet sert de plateforme de présentation des activités du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (GPA).

Résultats

Des résultats significatifs ont été obtenus dans chacun des domaines d'activités du projet :

Amélioration de la connaissance régionale des questions environnementales, création et présentation de stratégies efficaces pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des sédiments

Le projet a porté sur la nécessité de développer le niveau de connaissances et d'informations disponibles sur les questions environnementales. Cet objectif a été atteint de plusieurs façons, incluant un programme de contrôle de la qualité de l'eau dans la région et le développement de mécanismes régionaux d'échange et de centralisation des informations portant sur l'environnement marin et côtier de l'Océan Indien occidental.

Des projets de démonstration ont permis de présenter des exemples efficaces de méthodes rentables et innovantes pour aborder ces problèmes. Ces projets comprennent par exemple la plantation de vétiver pour prévenir l'érosion et contrôler le drainage d'un site d'enfouissement abandonné à Dar es Salaam, et la construction de zones humides artificielles pour la gestion des eaux usées dans la prison de Shimo La Tewa à Mombasa et dans la ville de Chake-Chake, sur l'île de Pemba en Tanzanie. Ces projets ont été formulés de façon à être peu coûteux en termes de construction et de maintenance et à assurer leur durabilité, tout en produisant des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques significatifs pour la région. Ils contribuent aussi à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement en matière d'assainissement. D'autres efforts ont été concentrés sur la gestion des zones côtières par les communautés locales, sur la conservation de la mangrove, sur le contrôle de l'érosion des sols, et sur la gestion des déchets solides.

Renforcement des systèmes juridiques régionaux pour traiter les sources et les activités terrestres qui affectent l'environnement côtier et marin

Les principaux résultats dans ce domaine d'action incluent la rédaction d'un protocole régissant les sources et les activités terrestres. Lors de sa cinquième réunion, à la fin de l'année 2007, la Conférence des Parties de la Convention de Nairobi s'est accordée sur les procédures nécessaires pour terminer la rédaction de ce texte et organiser son adoption.



Protection de la zone de nidification des tortues à Mohéli, Comores

Des programmes d'action nationaux sont également en cours de développement au Kenya, en République de Maurice, aux Seychelles, en Tanzanie et en Afrique du Sud. Le projet a aussi élaboré des lignes directrices pour l'évaluation environnementale.

Développement des capacités régionales pour un développement durable, respectueux de l'environnement

Une étude de diagnostic approfondie et transfrontalière a permis d'identifier et d'analyser les problèmes environnementaux les plus graves. En se basant sur cette évaluation compréhensive, un Programme d'Action Stratégique pour la gestion des sources et activités terrestres a été développé afin de paver la voie à une coopération de long terme entre les pays de la région de l'Océan Indien occidental.

Le projet a en outre évalué les capacités régionales, et a mis en place de nombreuses activités de formation, d'éducation et de sensibilisation. De nombreuses nouvelles plateformes de coopération entre les agences gouvernementales et les institutions, les ONG, les institutions de recherche universitaire et le secteur privé, ont été aussi établies.